

PAIEMENT DE DIVIDENDES

MILLENIUM OBLIGATAIRE SICAV
Société d'Investissement à Capital Variable
Agrément du Ministre des Finances du 13 juin 2000
Siège social : 17, rue de l'île de Malte- Immeuble Lira
Les Jardins du Lac- Lac II -1053 Tunis

En application de la décision de son Assemblée Générale Ordinaire du 27 mai 2022, **MILLENIUM OBLIGATAIRE SICAV** informe ses actionnaires qu'elle met en paiement au titre de l'exercice 2021 un dividende de :

2.817 dinars par action.

Ce dividende est payable à partir du **mardi 31 mai 2021** auprès des guichets de la Compagnie Gestion et Finance -CGF- intermédiaire en bourse.